Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets

Action I-Acc-EUR (ISIN LU2147879469)

Compartiment de Tikehau Fund. Un OPCVM géré par Tikehau Investment Management

Objectifs et politique d'investissement

Tikehau International Cross Assets (le « Compartiment ») est un compartiment de Tikehau Fund (le « Fonds »). Le Compartiment vise à réaliser, sur un horizon d'investissement minimum recommandé de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence €STR + 215 pb, nette des frais de gestion spécifiques à chaque classe d'actions.

Le Compartiment est géré activement et fait référence à l'indice de référence en cherchant à le surpasser. La composition du portefeuille est laissée à l'entière discrétion de la société de gestion, et il n'y a aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du Compartiment peuvent se différencier de ceux de l'indice de référence.

La stratégie d'investissement du Compartiment est discrétionnaire en termes d'allocation d'actifs et de sélection des investissements.

La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à gérer un portefeuille diversifié d'actions (entre -20 et 100 % de l'actif net du Compartiment) et de titres de créances (entre 0 et 100 % de l'actif net du Compartiment) de tous secteurs économiques et zones géographiques.

Le Compartiment peut investir en titres « High Yield » (notation inférieure à BBB- selon Standard and Poor's/Fitch ou Baa3 chez Moody's) appartenant à la catégorie haut rendement, laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé. Le Compartiment peut également investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres de créance sans notation. Afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs, la société de gestion mène, sur ces titres de créance, sa propre analyse de crédit indépendante des notations émises par ces agences. La DV01 (valeur en dollar d'un point de base) se situe entre -0,1 % et +0,1 % de la VL. La DV01 mesure la sensibilité du portefeuille à une variation de 1 point de base des taux d'intérêt.

Le Compartiment peut également investir dans des obligations d'État.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres en difficulté/défaillants. Si les titres en difficulté/défaillants représentent plus de 10 % de l'actif net du Compartiment, l'excédent sera vendu dès que possible, dans des conditions de marché normales et au mieux des intérêts des Actionnaires. En outre, le Compartiment peut investir dans des obligations financières subordonnées, y compris des obligations convertibles conditionnelles (CoCo), dans la limite de 20 % de son actif net.

L'exposition nette aux devises autres que la devise de référence du Compartiment peut aller jusqu'à 100 % de l'actif net du Compartiment. L'exposition du Compartiment au risque de change peut atteindre 100 % de l'actif net.

Le Compartiment peut diversifier ses placements en investissant dans des actions de sociétés de titrisation cotées ou non cotées à hauteur maximale de 10 % de l'actif net.

Pour mettre en œuvre les stratégies susmentionnées, le Compartiment peut recourir à des produits dérivés dans un but de couverture ou d'exposition à ces classes d'actifs.

L'exposition aux différentes classes d'actifs se fera directement par le biais d'investissements directs et indirectement par l'intermédiaire d'instruments financiers dérivés et/ou d'autres OPCVM et/ou OPC. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net total dans des parts ou actions d'OPCVM et/ou d'OPC (y compris ceux gérés par la Société de gestion).

Enfin, l'équipe d'investissement applique également une politique d'investissement responsable qui se matérialise par : (i) le respect des exclusions du groupe Tikehau Capital (par exemple le charbon thermique, le tabac ou les armes qui sont très controversées) lors de la sélection des émetteurs ; et (ii) l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») tout au long du cycle de vie de l'investissement.

L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans.

Les ordres de souscription et de rachat doivent être reçus par l'agent de registre et de transfert avant 16 h, heure du Luxembourg, le jour ouvrable bancaire précédant le jour de valorisation, et seront réglés au plus tard le deuxième jour ouvrable bancaire suivant la date de valorisation applicable.

Les actions I-Acc-EUR sont des actions de capitalisation.

Les actions I-Acc-EUR sont réservées aux investisseurs institutionnels dont le montant minimal de souscription initiale est de 1 000 000 EUR.

Profil de risque et de rendement



Ce Compartiment relève de la catégorie de risque 4 du fait de son exposition globale aux marchés actions (pays émergents compris) et au marché de taux au travers de titres appartenant à la catégorie « Investment Grade » et, dans une moindre mesure, à la catégorie « High Yield » (titres en difficulté/défaillants et CoCo compris) qui offrent une performance supérieure en contrepartie d'un risque de défaut plus élevé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que le produit est sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : le risque de crédit désigne le risque que l'émetteur d'un titre obligataire (instruments du marché monétaire compris) détenu par le Compartiment manque à ses obligations de payer les intérêts et de rembourser le principal et que le Compartiment ne recouvre pas son investissement. AVERTISSEMENT : CE COMPARTIMENT PEUT INVESTIR JUSQU'À 100 % DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ

Risque de liquidité : risque que la Société ne soit pas en mesure de payer le produit des rachats dans le délai indiqué dans le prospectus, en raison de conditions de marché inhabituelles, d'un volume exceptionnellement élevé de demandes de rachat ou pour d'autres raisons.

Risque de contrepartie : les Compartiments seront soumis au risque d'incapacité de toute contrepartie (y compris le Dépositaire et les Courtiers compensateurs) à effectuer des transactions, que ce soit en raison de sa propre insolvabilité ou de celle de tiers, d'une faillite, d'une illiquidité ou d'une perturbation du marché ou d'autres causes et qu'elles résultent de raisons systémiques ou autres.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds.

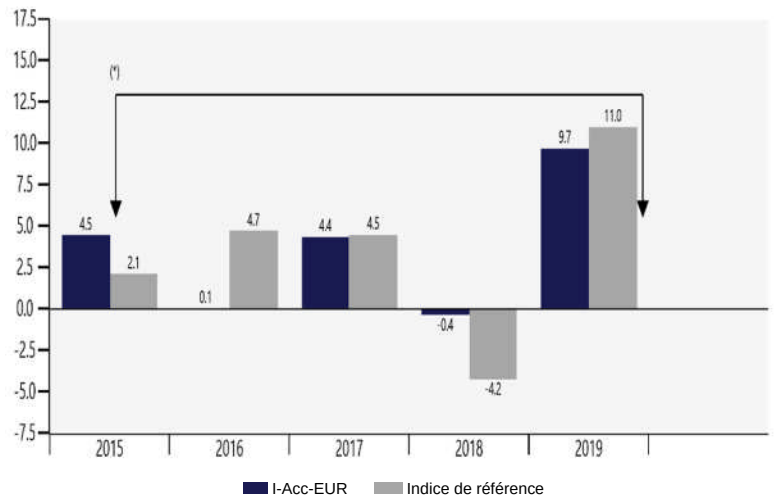
Frais

Les frais et les commissions prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts découlant de sa commercialisation et sa distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	0,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs à ceux affichés. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	0,00 %	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année		
Frais courants	0,85 %	Le pourcentage indiqué est une estimation des frais courants sur la base du total prévu des frais, qui peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances		
Commission de performance	10 % de la performance au-delà du taux €STR + 215 pb calculé net de frais de gestion avec High Water Mark. Montant de la commission de performance prélevée au titre du dernier exercice : 0,00 %.	

Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer à la rubrique « Coûts » du prospectus du Fonds disponible sur le site Internet www.tikehaucapital.com, ou auprès de Tikehau Investment Management, 32 rue de Monceau, 75008 Paris.

Performances passées



Le Compartiment a été créé le 18/09/2020.
L'action I-Acc-EUR a été créée le 18/09/2020.
Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
Les performances du Compartiment sont présentées après déduction de tous les frais prélevés.
Les performances ci-contre sont exprimées en pourcentage.

La devise de base de l'action est l'euro (EUR).
La devise de base du Compartiment est l'euro (EUR).
Cet indice de référence peut être utilisé comme indicateur de performance rétrospectif. Toutefois, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion du Compartiment ne consistera jamais à suivre l'évolution d'un indice de référence.
Indicateur de référence : €STR + 215 pb
La performance du Compartiment est calculée chaque année avec les dividendes réinvestis.
(*) La performance historique affichée jusqu'au 31 décembre 2020 est la performance historique d'un OPCVM domicilié en France et géré par la Société de gestion, fusionné dans le Compartiment à cette date, et dont l'objectif d'investissement, les stratégies et le profil de risque étaient très similaires à ceux du Compartiment.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg
Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être imposables. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur du Fonds ou de votre conseiller fiscal. L'action de ce Compartiment n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».
Le prospectus du Compartiment, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération sont adressés sur simple demande du porteur auprès de : Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : client-service@tikehaucapital.com. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg et en France et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion : www.tikehaucapital.com
La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.
Le Compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver de plus amples informations concernant ces actions dans le prospectus du Compartiment ou sur le site Internet de la société.
Chaque Compartiment correspond à une partie distincte de l'actif et du passif du Fonds. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et de ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.
Le présent document décrit un Compartiment du Fonds. Ce Compartiment est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (CSSF). Tikehau Investment Management est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/12/2020.